



LA FABRIQUE DE LA VILLE

Rencontres internationales en urbanisme - APERAU - Rennes

APPEL A COMMUNICATIONS AU COLLOQUE

« Concevoir et fabriquer la ville »

(2-4 juin)

Rennes



APERAU



IAUR
institut d'aménagement
et d'urbanisme de Rennes

Les 17^e Rencontres internationales en urbanisme de l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (APERAU), organisées par l'Institut d'aménagement et urbanisme de Rennes (IAUR) et les laboratoires de recherche rennais associés, feront porter la réflexion scientifique sur la conception et la fabrication de la ville. L'objectif sera de faire à nouveau dialoguer les différents acteurs de la ville contemporaine : universitaires, urbanistes, techniciens, élus, entreprises et grand public.

Pour nous guider, six **figures** interagissantes –déclinées en autant de thèmes– seront convoquées : les lieux, les méthodes, les coûts, les métiers, les référentiels et les pouvoirs.

Il s'agit d'abord (**thème 1**) d'identifier les *espaces* abordés préférentiellement par la fabrique urbaine –les centres sont-ils par exemple privilégiés au détriment des quartiers périphériques?– et les **objets** privilégiés par la fabrication de l'urbain contemporain : équipements, écoquartiers, friches ?

Il convient ensuite d'interroger les façons de faire la ville, à commencer par la démarche de **projet** dans ses enjeux de sa réalisation : c'est la question centrale des **méthodes** qui renvoie aussi bien aux techniques et outils qu'aux modes de production, en termes de gouvernance, de temporalité, d'échelle ou de périmètre (**thème 2**).

Plus que jamais, **logiques économiques** et contraintes financières semblent guider la construction de l'urbain : urbaniser, soit, mais à quel prix (**thème 3**) ?

Les transformations des façons de faire la ville obligent aussi à interpellier ses acteurs et à réinterroger les **métiers** de l'urbain, en mettant en perspective la formation des urbanistes de demain (**thème 4**).

Ce réexamen concerne également les **référentiels** véhiculés par l'urbanisme actuel, qu'il s'agisse des objectifs poursuivis ou des normes qui leur donnent corps, avec leurs logiques de circulation (**thème 5**).

Enfin, le **politique** a évidemment droit de cité mais chacun ne participe pas avec la même force ni de la même manière : c'est tout l'enjeu des pouvoirs sur l'urbain et des formes de régulation des conflits surgissant dans l'espace public (**thème 6**).

1. Objets et espaces de la ville contemporaine

La fabrique de la ville se focalise aujourd'hui sur certains objets dominants : pôles d'échange, écoquartiers, espaces publics... L'art et la culture, vecteurs d'identité et de distinction symbolique, sont aussi de plus en plus mobilisés. Les objets urbanistiques de demain seront-ils pour autant ceux d'aujourd'hui ? Les tendances interrogent le devenir de mégaprojets et des grandes infrastructures. Elles questionnent le futur de l'urbanisme de signature, les gestes architecturaux, la grande hauteur. Le mimétisme observé n'exclut nullement des variations, les objets urbanistiques pouvant différer d'une ville à l'autre, notamment entre les pays développés et les pays émergents.

Quels sont en outre les territoires concernés ? Les espaces investis par l'urbain se focalisent habituellement sur les centres mais de plus en plus en renouvellement urbain, sur les friches et des sols pollués. Il n'empêche que les périphéries soulèvent d'autres enjeux, questionnant la façon dont sont désormais traitées les (dernières) opérations en extension.

2. Le projet et ses méthodes : conception, aménagement, construction

Selon quelles méthodes conçoit-on aujourd'hui des projets ouverts et partenariaux ? La montée en puissance d'une démocratie environnementale (convention d'Aarhus), les processus de *collaborative planning*, de planification ouverte et d'expérimentation remanient la pratique du projet et ses contours.

Les changements concernent d'abord la conception : quels sont les processus émergents ? Quels sont les changements introduits par la technique et l'image (systèmes d'information, modélisations, images 3D, modèles urbains techniques) ? Plus largement, quelle place accorder aux études externes et à l'expertise ?

Les méthodes d'aménagement se transforment aussi avec les maîtrises d'ouvrage, qu'elles soient partenariales, directes ou dédiées. Quelles relations public/privé ? Quelle articulation entre planification et stratégies urbaines, quel lien avec les politiques sectorielles (environnement, habitat...) ? Quel rapport entre court terme et temps long ? Entre échelle métropolitaine et logique opérationnelle des périmètres ?

Enfin la construction elle-même se trouve bouleversée par de nouveaux impératifs économiques et écologiques invitant à la durabilité : quel cycle de vie pour le bâtiment ? Quels matériaux favoriser ? Une économie circulaire est-elle envisageable à grande échelle ?

3. Aménager et urbaniser : à quel prix ?

Fabriquer la ville « coûte ». On distingue les coûts directs (pour l'habitant) des coûts indirects (pour la collectivité). Ainsi les formes urbaines impactent aussi bien les coûts de déplacement des habitants et des entreprises que les coûts externes (pollution, CO₂, disparition de terres agricoles, perte de biodiversité, dégradation des paysages).

Les coûts directs concernent d'abord la construction. L'habitat individuel est-il moins cher au m² que le collectif, le développement en extension plus économique que le renouvellement urbain ? Quel est l'impact de la densification ? Les nouvelles méthodes de production et les normes techniques sont-elles inflationnistes ? L'économie circulaire, le recyclage sont-ils moins coûteux ? Quelles filières immobilières, quels matériaux encourager ?

Les coûts collectifs, encore appelés coûts d'urbanisation, renvoient notamment aux effets de l'urbanisation sur les budgets des collectivités locales. Comment évaluer les charges de centralité ? Peut-on comparer des coûts publics à gamme comparable de services publics ? Les coûts publics sont-ils uniquement des coûts d'investissement ? A quelle hauteur et comment les couvrir (tarification, endettement, sectorisation de la taxe d'aménagement, versement pour sous densité...) ? La place croissante des opérateurs privés conduit-elle à une « financiarisation » de la ville et sous quelle forme ?

4. Acteurs, métiers et formations

Les trois grands acteurs de la fabrique des projets urbains –maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et maîtres d'*usage*: les destinataires– coopèrent davantage avec des méthodes renouvelées exigeant des compétences multiples : savoirs techniques spécialisés sanctionnés par des diplômes spécifiques d'architecte, d'ingénieur ou de géomaticien ; mais aussi aptitudes plus transversales de coordinateur ou d'« ensemblier » sachant manier les outils (SIG...) et capables d'assurer l'interface entre les acteurs, notamment dans le cadre de la médiation avec les habitants qui exige une professionnalisation.

Le *design thinking* est ainsi un enjeu de premier ordre. Comment les formations universitaires seront-elles capables d'offrir des dispositifs pédagogiques propices à ces différents apprentissages, mixant principes théoriques disciplinaires, exercices pratiques et mises en situation ? Comment pourront-elles articuler formations initiale et continuée ? Comment et selon quels critères les employeurs sauront-ils repérer le potentiel des personnes formées dans les établissements mais aussi qualifiées par leur expérience professionnelle ?

5. Les référentiels de la fabrique urbaine

A différentes époques, ingénieurs et édiles ont développé des référentiels relatifs à la forme urbaine, à la qualité des espaces et aux fonctions attendues tels que l'hygiénisme ou la fluidité. Pour l'époque actuelle, on peut identifier des entrées récurrentes comme la densité, la végétalisation, la connexion, mais aussi la cohésion, la mixité, la centralité, la mutabilité. Portés par des lois et par des innovations technologiques, ces référentiels tendent à édicter des normes relativement consensuelles promues par l'ensemble des acteurs. Ces visions dominantes méritent d'être interrogées pour en démêler les processus de construction et de validation. Comment se créent ces référentiels ? Sont-ils partagés ? Donnent-ils lieu à des prescriptions d'aménagement ? De quelle latitude disposent les acteurs pour l'innovation et l'expérimentation ? Quelles contradictions éventuelles entre référentiels, en fonction des exigences propres à chaque échelle ? La mondialisation accélère la circulation des référentiels mais sans empêcher l'émergence et la diffusion de manières de « faire et penser la ville » propres à certaines aires culturelles, au Nord comme au Sud.

6. Pouvoirs, mobilisations et régulations dans la fabrique urbaine

Concevoir et fabriquer le cadre urbain dépasse les seules considérations techniques et architecturales. Il s'agit avant tout d'une opération politique relevant de la vie de la Cité et qui va imprimer sa marque sur les pratiques sociales. Les acteurs ne sont pas tous à égalité devant le projet urbain du fait des multiples asymétries d'information et différentiels de compétences : au sein des acteurs publics, entre acteurs publics et économique), entre les décideurs, les associations et les citoyens. Quels sont les rapports de pouvoir et les modes de régulation de la fabrique urbaine ? Quelles sont les mutations introduites par les dispositifs de partenariat, de contractualisation et de concertation ? La multiplication des acteurs conduit-elle à une démocratisation réelle ? Quelle est la place des savoirs et des actions des citoyens dans la production des villes, entre exclusion et participation ? L'irruption citoyenne et/ou artistique ouvre-t-elle sur de nouvelles manières de penser l'urbain ? Si la contingence des rapports sociaux ne préside pas seule à la fabrique de l'urbain, quelles formes d'action collective et d'institutionnalisation peut-on discerner ? A quelles conditions au fond peuvent émerger des processus de co-création, de co-fabrication ou de fabrication parallèle de la ville ?

CONSIGNES DE PRESENTATION ET CALENDRIER

Le comité scientifique du colloque souhaite recevoir des propositions de communications sous la forme d'un résumé d'au maximum 4000 signes (espaces compris) qui expose les objectifs de la communication, les approches théoriques et méthodologiques adoptées, ainsi que les résultats obtenus. Les propositions devront inclure le titre de la communication, le laboratoire ou l'université d'attache des auteurs, leur adresse courriel, ainsi que 4 ou 5 mots-clés. A titre d'information, les communications orales auront une durée de 15 minutes, suivie d'échanges avec la salle.

Pour des facilités liées aux visas notamment, les propositions sont attendues **avant le 15 janvier 2015**.

Certaines communications seront sélectionnées ultérieurement, en vue de la publication des actes du colloque. Les modalités d'envoi de la communication longue seront alors communiquées.

Calendrier :

15 janvier 2015 : date limite pour l'envoi des propositions
(envoyer à iaur-contact@univ-rennes2.fr)

10 février 2015 : notification aux auteurs de l'acceptation ou du refus de leur communication.